

a 63719

WHO/Mal/434
4 mars 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ANOPHELIENNE
DE LA MAURITANIE

par le

Dr M. Maffi, Paludologue
Organisation mondiale de la Santé

Au cours d'une enquête paludométrique conduite entre décembre 1962 et avril 1963 dans la partie méridionale du territoire de la République Islamique de Mauritanie, nous avons procédé à la recherche de larves d'anophèles dans les gîtes larvaires. Cette recherche a été effectuée dans un nombre limité de gîtes proches des localités sous enquête et au cours de la saison sèche. Elle a donné des résultats qui ne sont pas dépourvus d'intérêt. Ces résultats sont portés sur une carte schématique du territoire (fig. 1).

Les auteurs précédents (Holstein, 1952; Sévenet et al., 1960) avaient signalé en Mauritanie les espèces suivantes : A. gambiae, A. pharoensis, A. rufipes, A. d'thali et A. gambiae melas.

A l'exception de A. gambiae melas - qui d'ailleurs était hors des limites de notre champ d'action - toutes les espèces signalées ont été retrouvées et nous avons en outre ajouté à la liste A. rhodesiensis. Nous avons mis en évidence l'aire géographique du vecteur principal, A. gambiae, et sa faculté d'adaptation aux gîtes larvaires les plus variés. A. pharoensis, quoique répandu, montre une distribution différente; il paraît absent dans la partie la plus orientale du territoire mais il dépasse l'aire de distribution de A. gambiae au nord (N'beika), où il pourrait être vecteur, au moins saisonnier. La présence de A. rufipes dans deux localités du pays a été confirmée.

Des larves d'A. rhodesiensis ont été trouvées en densité considérable exclusivement dans les eaux froides et ombragées des sources des massifs gréseux (Moudjéria, Soufa, Ndiéo, les deux Oumou Kréyat). Il est à noter toutefois que A. rhodesiensis a été repéré aux deux extrémités géographiques du continent africain : en Somalie et en Mauritanie (Choumara, 1961; Maffi, 1958).

A. d'thali occupe aussi ces deux territoires. En somalie, il descend presque jusqu'à l'Equateur, car Salbai est à 3° de latitude Nord (Maffi, 1958); en Mauritanie il avait été repéré à Ksar Torchane, à 20°42' de latitude Nord (Sévenet et al. 1960) qui paraissait être sa limite méridionale. Avec ses gîtes de Moudjéria (17°51' de latitude Nord) l'espèce apparaît considérablement plus au sud; et puisque A. d'thali a été trouvé dans les mêmes gîtes larvaires que A. rhodesiensis - quoique dans les parties les plus ensoleillées et riches en algues filamenteuses vertes - on peut raisonnablement s'attendre à ce que cette espèce accompagne également A. rhodesiensis plus au sud, dans les massifs gréseux où ce dernier a été récolté.

A. d'thali a été signalé comme vecteur secondaire possible au Maroc (Saccà, 1960) et en Somalie (Rishikesh, 1961). Les résultats obtenus au cours de notre enquête paludométrique à Moudjéria sur 258 sujets au-dessous de 15 ans (I.S. : 0; I.P.0) ne paraissent pas le confirmer. Il est probable que la fonction vectrice de A. d'thali - si elle existe - est liée à sa présence en densités considérables.

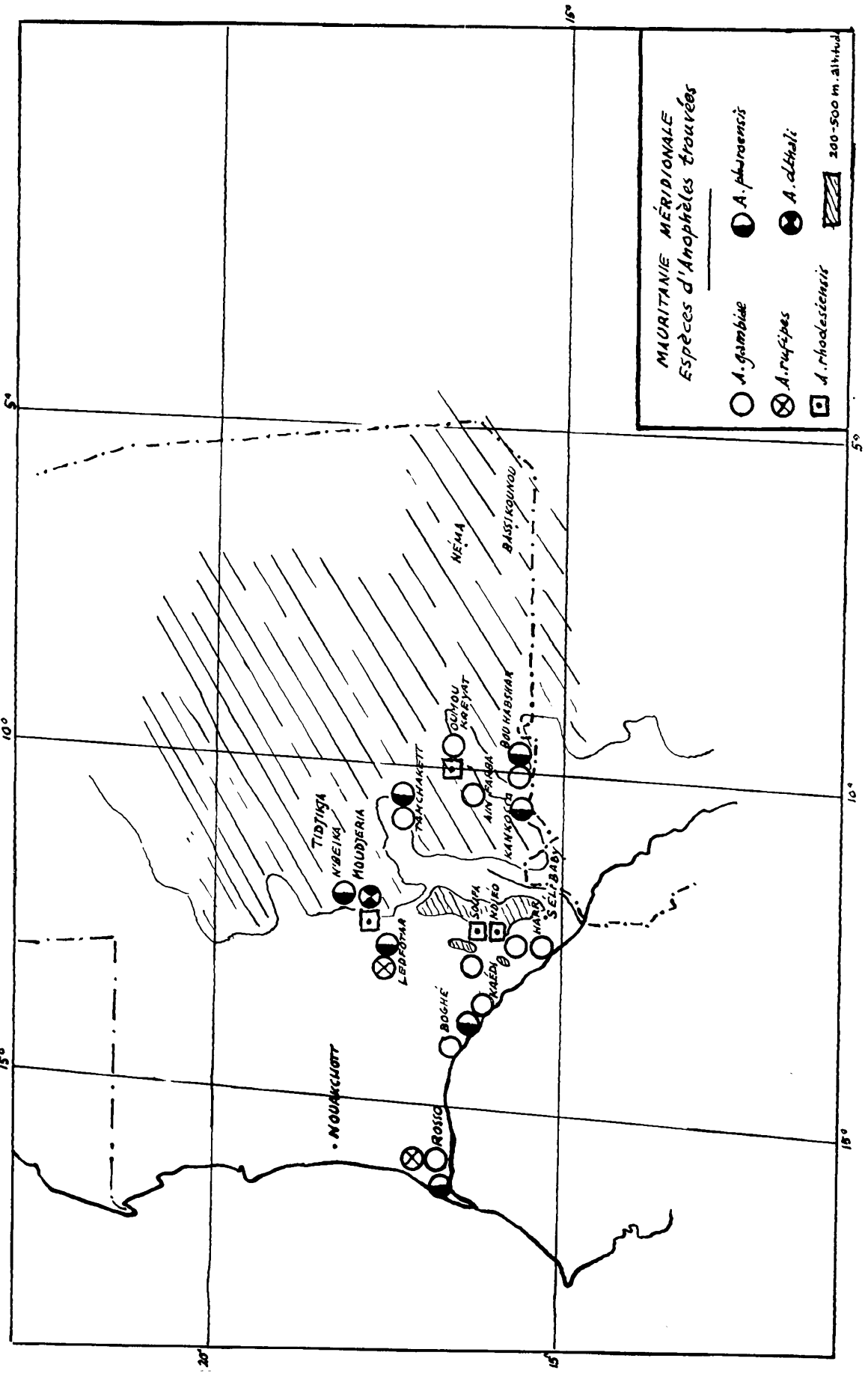
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Choumara, R. (1961) Notes sur le paludisme au Somaliland. WHO/Mal/283
- Holstein, M. H. (1952) Biologie d'Anopheles gambiae. OMS, Genève
- Maffi, M. (1958) Contributo alla conoscenza della fauna anofelinica della Somalia. Riv. di Malariol., 37, 73
- Rishikesh, N. (1961) Anopheles d'thali Patton as a possible secondary vector of malaria in the Northern Region of the Somali Republic. WHO/Mal/308

Saccà, G. (1960) A contribution to present knowledge of Mysomyia in Southern Morocco. WHO/Mal/254

Sénevet, G. Bernet, J., Clastrier, J. & Abonnenc, E. (1960) Présence de Anopheles (Myzomyia) d'thali Patton en deux régions de l'Afrique voisines de l'Atlantique. Sa répartition géographique sur le continent africain. Arch. Inst. Pasteur d'Algérie, 38, 106

Fig. 1



MAURITANIE MÉRIDIIONALE
Espèces d'Anophèles trouvées

○	<i>A. gambiae</i>	◐	<i>A. pharoensis</i>
⊗	<i>A. rufipes</i>	◑	<i>A. dthali</i>
◻	<i>A. rhodesiensis</i>	▨	300-500 m. altitud

Le but des documents de la série WHO/Mal est le suivant :

- a) mettre le personnel de l'OMS, les instituts nationaux, les chercheurs et les travailleurs de la santé publique au courant de l'évolution des recherches sur le paludisme et des progrès de l'éradication du paludisme au moyen d'exposés succincts relatifs à quelques problèmes en cause;
- b) distribuer, aux catégories de lecteurs indiquées ci-dessus, les rapports d'opérations et autres communications qui présentent un intérêt particulier, mais qui ne sont pas normalement imprimés dans les publications de l'OMS;
- c) communiquer aux intéressés différents articles qui sont destinés à la publication mais qui, en raison de leur actualité, méritent d'être rapidement connus.

La parution d'un article dans cette série ne constitue donc pas une publication officielle et un tel article peut donc, avec l'accord de l'auteur et de l'OMS, être publié dans un périodique de l'OMS ou ailleurs.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs. La mention des manufactures et des produits commerciaux n'implique pas que ces maisons ou leurs produits soient recommandés ou approuvés par l'Organisation mondiale de la Santé de préférence à d'autres.